

... avec la tache avec Claire Jourdain, autre étudiante, a capté l'esprit du lavoir : un lieu de rencontres, où les femmes discutent et commentent les nouvelles du jour. Et pour illustrer le passage du temps, elle a joué avec les couleurs et la symbolique des objets du quotidien. Ce trompe-l'œil débute, comme une photo ancienne - en noir et blanc - et se nuance, tout au long de la cor-

tiste, en expliquant la présence d'un journal *Midi Libre*, d'un pain et d'une pendule. « *Un message pas vraiment compliqué mais pas anodin non plus.* » Et qui émeut profondément les habitants du quartier : ceux qui ont eu la curiosité de suivre ce travail de création et d'autres qui ont *es-pincha* (lorgné) le résultat final, l'ont vu avec le cœur. Le

... intéressant : le vieux lavoir a perdu ses bassins mais a conservé son fronton et les ferronneries de son portail.

Au terme de quelque 240 000 € de travaux, le lavoir du Puits Couchoux a pu conserver son âme. ●

F. C.

► (1) Ce soir, à 18 heures.

tions du quartier auraient bien aimé inaugurer ce lavoir nouveau à l'occasion des trente ans du comité de quartier. Dommage donc que, pour cause de campagne auprès des grands électeurs des sénatoriales, Jean-Paul Fournier n'ait pas pu distraire, la semaine dernière, quelques minutes de son emploi du temps...

Garrigues Ce contrôle des fosses septiques qui pollue le climat

Conséquences de la loi sur l'eau, les contrôles des installations d'assainissement non collectif (entendez fosses septiques) ont débuté dans les quartiers de garrigue. Réalisées par les agents de la Saur - entreprise retenue par Nîmes Métropole pour mener à bien cet exercice imposé -, ces inspections courtoises et sans incident, mais payantes, posent question, voire suscitent nombre de réactions. Au point que trois quartiers de garrigue organisent, demain matin, une réunion publique (1).

« *La plupart des habitants ne comprennent pas de quoi*

il s'agit, commente Pierre-Marie Chaze, le président de Russan, comité organisateur avec La Planette et Garrigues Nord, *Ils se demandent également - et nous avec - pourquoi il convient d'acquitter 123 €* ».

123 € qui restent en travers du portefeuille de ces habitants. Il semble que sur cette somme, quelque 50 € ou 55 € reviennent à la Saur, rémunérée pour effectuer ce travail. « *Mais la différence semble être récupérée par l'Agglo. Mais sur quelles bases, cette nouvelle "taxe" est-elle calculée ?* », s'interrogent les comités de quartier qui, souhaitant

rencontrer les élus de l'Agglo, n'ont toujours pas abouti.

Ces rencontres auraient pourtant eu le mérite de clarifier la situation et faciliter la diffusion des informations. « *Ce dossier est entouré d'un flou total. Nîmes Métropole n'a pas su gérer la communication sur cette question. C'est nul* », critiquent des habitants qui ont sans doute manqué les réunions d'information organisées en amont.

En tout cas, si la grande majorité des habitants concernés acceptent d'ouvrir leurs propriétés et se plient de bonne grâce aux nouvelles exigences

de la réglementation, d'autres refusent tout simplement et s'inscrivent dans la résistance. Par principe et sans connaître les risques auxquels ils s'exposent...

« *Nous organisons cette réunion pour faire le point. Et éventuellement envisager de lancer une procédure* », expliquent les comités, tout en constatant, unanimement : « *C'est compliqué.* » Et c'est tout dire. ●

F. C.

► (1) Réunion, demain, à 9 h 30, 1 510, chemin de Russan (au lieu-dit Affenage).

L'ATP FAIT SON THÉÂTRE À LA PLACETTE

